

Conseil des ministres du 26 avril 2019

Par Sarah Delafortrie, Christophe Springael
Publié le 26/04/2019

Le Conseil des ministres s'est réuni le vendredi 26 avril 2019 au 16 rue de la Loi, sous la présidence du Premier ministre Charles Michel.

Le Conseil des ministres a pris les décisions suivantes :

- [Allocation d'aggravation et allocation de décès pour le personnel des services de police](#)
Sur proposition du ministre de la Sécurité et de l'Intérieur Pieter De Crem, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal relatif à l'allocation d'aggravation et l'allocation de décès en faveur des membres du personnel des services de police.
- [Programme national de réforme 2019](#)
Sur proposition du Premier ministre Charles Michel, le Conseil des ministres a pris acte du Programme national de réforme 2019.
- [Marché public pour l'achat et l'entretien de véhicules 'transport de troupes' pour la police](#)
Sur proposition du ministre de la sécurité et de l'Intérieur Pieter De Crem, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement d'un marché public concernant l'acquisition et l'entretien de véhicules 'transport de troupes' pour la police.
- [Marché public pour la Défense relatif au nettoyage domestique de bâtiments militaires](#)
Sur proposition du ministre de la Défense Didier Reynders, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'attribution d'un marché public relatif au nettoyage domestique de bâtiments militaires.
- [Marché public pour le SPF Affaires étrangères concernant la production de passeports](#)
Sur proposition du ministre des Affaires étrangères Didier Reynders, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement d'un marché public concernant la production de passeports.
- [Application de la circulaire relative à la prudence budgétaire pendant la période des affaires courantes](#)
Le Conseil des ministres a marqué son accord sur une série de dossiers dans le cadre de l'application de la circulaire du 21 décembre 2018 relative à la prudence budgétaire pendant la période des affaires courantes.
- [Marché public pour un conseiller juridique chargé d'assister l'État pour tout soutien financier accordé à Dexia](#)
Sur proposition du ministre des Finances Alexander De Croo, le Conseil des ministres a marqué son accord de principe sur le lancement d'un marché public en vue de la désignation d'un conseiller juridique chargé d'assister l'État pour tout soutien financier accordé par ce dernier à Dexia dans le cadre de la crise financière.
- [Recrutement de stagiaires judiciaires pour 2019-2020](#)
Sur proposition du ministre de la Justice Koen Geens, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le recrutement de 48 nouveaux stagiaires judiciaires pour 2019-2020. Il s'agit de 24 places néerlandophones et de 24 places francophones.
- [Appui de la Défense à la police intégrée en vue d'assurer des missions de surveillance](#)
Sur proposition du ministre de la Sécurité et de l'Intérieur Pieter De Crem et du ministre de la Défense Didier Reynders, le Conseil des ministres a approuvé le maintien du déploiement de militaires sur le terrain, dans le cadre du protocole d'accord relatif à l'appui de la Défense au service de police intégré en vue d'assurer des missions de surveillance.
- [Intervention de Finexpo dans deux demandes de crédit à l'exportation](#)
Sur proposition du ministre chargé du Commerce extérieur Kris Peeters, le Conseil des ministres a approuvé

deux demandes de crédit à l'exportation.

- [Modification des statuts d'APETRA](#)

Sur proposition de la ministre de l'Energie Marie Christine Marghem, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui vise à modifier les statuts d'APETRA.

- [Appui à la Défense luxembourgeoise dans le cadre de Explosive Ordnance Disposal](#)

Sur proposition du ministre de la Défense Didier Reynders, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'exécution de l'appui Explosive Ordnance Disposal (EOD) au profit de la Défense luxembourgeoise.

- [Etude préliminaire pour l'organisation de la 26e conférence des Nations unies sur les changements climatiques](#)

Sur proposition du ministre de l'Economie Kris Peeters et de la ministre de l'Environnement Marie Christine Marghem, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'exécution d'une étude préliminaire pour l'organisation de la 26e conférence des parties à la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

- [Monitoring fédéral du risque de dépassement des crédits de personnel](#)

Sur proposition de la ministre du Budget et de la Fonction publique Sophie Wilmès, le Conseil des ministres a pris acte des rapports de monitoring du risque de dépassement des crédits de personnel, sur base de décembre 2018.

- [Mise à disposition des fonctionnaires des administrations fiscales pour la police fédérale dans le cadre de la lutte contre la criminalité économique et financière](#)

Sur proposition du ministre des Finances Alexander De Croo, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 23 janvier 2007 déterminant les modalités de la mise à disposition de la police fédérale, des fonctionnaires des administrations fiscales aux fins de l'assister dans la lutte contre la criminalité économique et financière.

- [Renouvellement du mandat de l'administrateur général de l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé](#)

Sur proposition de la ministre de la Santé publique Maggie De Block, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui renouvelle le mandat de l'administrateur général de l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé (AFMPS).

- [Renouvellement de la désignation du gestionnaire du réseau d'électricité](#)

Sur proposition de la ministre de l'Energie Marie Christine Marghem, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté ministériel renouvelant la désignation du gestionnaire du réseau d'électricité.

- [Programme de stabilité de la Belgique 2019-2022](#)

Sur proposition du Premier ministre Charles Michel, du ministre des Finances Alexander De Croo et de la ministre du Budget Sophie Wilmès, le Conseil des ministres a pris acte du Programme de stabilité de la Belgique 2019-2022.

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
+32 2 287 41 07 +32 2 287 41 92
www.presscenter.org

Contacts

[Sarah Delafortrie](mailto:sarah.delafortrie@premier.fed.be) <sarah.delafortrie@premier.fed.be>

Attachée de communication

Wetstraat 16, 1000 Brussels, Belgium
+ 32 2 287 41 07
+ 32 486 357 888

[Christophe Springael](mailto:christophe.springael@premier.belgique.be) <christophe.springael@premier.belgique.be>

Attaché Communication

Rue de la Loi 16, 1000 Brussels, Belgium

+32 2 287 41 92

+32 477 59 14 37

Allocation d'aggravation et allocation de décès pour le personnel des services de police

Par Sarah Delafortrie, Christophe Springael
Publié le 26/04/2019

Sur proposition du ministre de la Sécurité et de l'Intérieur Pieter De Crem, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal relatif à l'allocation d'aggravation et l'allocation de décès en faveur des membres du personnel des services de police.

En ce qui concerne les accidents du travail et les maladies professionnelles, les membres du personnel des services de police sont soumis à la réglementation des membres du personnel du secteur public. Les victimes d'un accident du travail ou leurs ayants droit ont droit à une allocation d'aggravation de l'incapacité permanente de travail après le délai de révision ou à une allocation de décès après le délai de révision. Les allocations sont octroyées à certaines conditions. Ce projet exécute les dispositions légales relatives à ces allocations. Il est également nécessaire pour pouvoir procéder à l'octroi effectif d'une allocation d'aggravation ou d'une allocation de décès.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
+32 2 287 41 07 +32 2 287 41 92
www.presscenter.org

Pour plus d'informations

[Erik Eenaerts](mailto:erik.eenaerts@decrem.belgium.be) <erik.eenaerts@decrem.belgium.be>

Porte-parole du ministre Pieter De Crem

+32 477 54 75 03

Programme national de réforme 2019

Par Sarah Delafortrie, Christophe Springael

Publié le 26/04/2019

Sur proposition du Premier ministre Charles Michel, le Conseil des ministres a pris acte du Programme national de réforme 2019.

Dans le Programme national de réforme (PNR), les différents gouvernements font rapport sur les réformes structurelles entreprises. Les mesures sont complémentaires aux mesures budgétaires détaillées dans le programme de stabilité. De l'avis des gouvernements, elles répondent aux constats formulés dans le rapport sur la Belgique, aux recommandations de 2018, aux priorités de l'examen annuel de la croissance, à la trajectoire pour atteindre les objectifs de la stratégie Europe 2020, et elles contribuent à la réalisation du Pilier européen pour les droits sociaux. Les axes prioritaires sont l'emploi, les investissements et la mobilité.

Le 24 juillet 2018, le Gouvernement fédéral avait présenté un ensemble de 28 mesures en faveur de l'emploi dans le cadre du Jobsdeal. Il porte aussi bien sur le côté offre que sur le côté demande du marché du travail, mais il y a également des mesures sociales et fiscales. Pourvoir les métiers en pénurie en misant sur la formation et le recyclage et activer et réactiver les chômeurs, les jeunes et les personnes âgées notamment, en sont des éléments essentiels. La plupart des mesures a déjà été prise. Les Régions sont étroitement impliquées dans la mise en œuvre du paquet de mesures.

Le marché du travail - et de manière plus générale la croissance économique à long terme - est également servi avec les investissements stratégiques. Des progrès ont été réalisés en interaction avec les Régions avec le Pacte national pour les investissements stratégiques (PNIS) de 2018. Le 11 septembre 2018, le Comité stratégique instauré en 2017 a publié un rapport contenant 82 recommandations axées sur six thèmes. Jusqu'en 2030, un montant d'environ 150 milliards d'euros sera libéré par les secteurs privé et public pour les besoins d'investissement des deux secteurs. Un domaine important est la mobilité, avec une grande attention portée aux voies ferrées, routières et navigables, mais également aux itinéraires cyclables et aux points de recharge d'électricité et de ravitaillement en GNL par exemple. Un autre domaine important est l'énergie, où on prête notamment une grande attention à l'électricité renouvelable, à la géothermie, aux recherches sur le traitement des déchets nucléaires et à l'efficacité énergétique des bâtiments (publics). De plus, on accorde également une grande importance aux investissements dans la digitalisation et les infrastructures pour l'enseignement. La Banque européenne d'investissements (BEI) participe au financement d'une capacité de 4 GW dans les parcs éoliens offshore, mais également à d'autres projets comme le tram de Liège.

Outre les investissements en infrastructures, on se penche également sur la problématique de la mobilité avec des investissements dans les technologies propres et l'adaptation du choix modal. Le Gouvernement fédéral a lancé le budget mobilité et le régime 'cash for cars' comme alternatives à l'utilisation des voitures de société. Les Régions travaillent notamment au transfert modal, à la co-modalité, à la durabilité des autobus, à l'abandon progressif des combustibles fossiles, à une redevance kilométrique pour les voitures particulières et à un meilleur regroupement du fret.

Les Régions et Communautés ainsi que les partenaires sociaux sont étroitement associés au processus de réformes structurelles. Ces programmes montrent en outre les progrès réalisés pour atteindre les objectifs régionaux de la stratégie Europe 2020 ainsi que les mesures prises pour y parvenir.

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Rue de la Loi 16

1000 Bruxelles

+32 2 287 41 07 +32 2 287 41 92

www.presscenter.org

Pour plus d'informations

[Frédéric Cauderlier](mailto:frederic.cauderlier@premier.fed.be) <frederic.cauderlier@premier.fed.be>

Porte-parole du Premier ministre Charles Michel

+32 476 33 41 84

[Barend Leyts](mailto:barend.leyts@premier.fed.be) <barend.leyts@premier.fed.be>

Porte-parole (NL) du Premier ministre Charles Michel

+32 486 22 68 65

[Aurélie Czekalski](mailto:aurelie.czekalski@premier.fed.be) <aurelie.czekalski@premier.fed.be>

Cellule Communication du Premier ministre Charles Michel

+32 497 432 698

Marché public pour l'achat et l'entretien de véhicules 'transport de troupes' pour la police

Par Sarah Delafortrie, Christophe Springael
Publié le 26/04/2019

Sur proposition du ministre de la sécurité et de l'Intérieur Pieter De Crem, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement d'un marché public concernant l'acquisition et l'entretien de véhicules 'transport de troupes' pour la police.

Il s'agit d'un accord-cadre pluriannuel de fournitures pour l'acquisition et l'entretien de véhicules 'transport de troupes' en centrale d'achat. Ces véhicules sont destinés aux corps d'intervention de la police fédérale, à la Direction de la Sécurité publique de la police fédérale ainsi qu'aux zones de police. Le marché est lancé selon une procédure concurrentielle avec négociation.

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
+32 2 287 41 07 +32 2 287 41 92
www.presscenter.org

Pour plus d'informations

[Erik Eenaerts](mailto:erik.eenaerts@decem.belgium.be) <erik.eenaerts@decem.belgium.be>
Porte-parole du ministre Pieter De Crem
+32 477 54 75 03

Marché public pour la Défense relatif au nettoyage domestique de bâtiments militaires

Par Sarah Delafortrie, Christophe Springael
Publié le 26/04/2019

Sur proposition du ministre de la Défense Didier Reynders, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'attribution d'un marché public relatif au nettoyage domestique de bâtiments militaires.

Il s'agit d'un marché de service pluriannuel (2019-2023) pour le nettoyage domestique des bâtiments militaires dans les quartiers des plateaux de Bruges, Beauvechain, Bourg-Leopold et Florennes. Le marché est passé via une procédure ouverte.

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
+32 2 287 41 07 +32 2 287 41 92
www.presscenter.org

Pour plus d'informations

[David Maréchal](mailto:david.marechal@reynders.fed.be) <david.marechal@reynders.fed.be>

Porte-parole (F) du Vice-Premier ministre Didier Reynders

+32 2 501 38 45
+32 478 42 19 15

[John Hendrickx](mailto:john.hendrickx@reynders.fed.be) <john.hendrickx@reynders.fed.be>

Porte-parole (N) du Vice-Premier ministre Didier Reynders

+32 2 501 39 20
+32 494 57 79 65

Marché public pour le SPF Affaires étrangères concernant la production de passeports

Par Sarah Delafortrie, Christophe Springael
Publié le 26/04/2019

Sur proposition du ministre des Affaires étrangères Didier Reynders, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement d'un marché public concernant la production de passeports.

Il s'agit plus précisément d'un marché public pour :

- la production, le stockage, la personnalisation et la livraison de passeports électroniques destinés aux administrations communales en Belgique et aux postes consulaires belges à l'étranger
- la production de passeports provisoires destinés au SPF Affaires étrangères
- la livraison, l'installation et la maintenance d'une PKI-ICAO et d'un N-PKD

Le marché est passé selon une procédure concurrentielle avec négociation.

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
+32 2 287 41 07 +32 2 287 41 92
www.presscenter.org

Pour plus d'informations

[David Maréchal](mailto:david.marechal@reynders.fed.be) <david.marechal@reynders.fed.be>

Porte-parole (F) du Vice-Premier ministre Didier Reynders

+32 2 501 38 45
+32 478 42 19 15

[John Hendrickx](mailto:john.hendrickx@reynders.fed.be) <john.hendrickx@reynders.fed.be>

Porte-parole (N) du Vice-Premier ministre Didier Reynders

+32 2 501 39 20
+32 494 57 79 65

Application de la circulaire relative à la prudence budgétaire pendant la période des affaires courantes

Par Sarah Delafortrie, Christophe Springael
Publié le 26/04/2019

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur une série de dossiers dans le cadre de l'application de la circulaire du 21 décembre 2018 relative à la prudence budgétaire pendant la période des affaires courantes.

Il s'agit de :

- Economie : trois marchés publics concernant l'acquisition de licences IBM DB2 et IBM WebSphere Application Server, le recours à l'assistance externe pour le développement de la Banque Carrefour des Entreprises et l'implémentation, la configuration et l'utilisation du Premium IVR (Interactive Voice Response)
- Finances : prestations de gardiennage et prestations occasionnelles de gardiennage
- Coopération au développement : nouvelles dépenses 2019 - Programme de Coopération au développement du Musée royal de l'Afrique centrale
- Affaires étrangères :
 - prolongation de 4 consultants, recrutement de 2 consultants, gestion de "Data Centers" et remplacement des chaudières à Londres
 - sept contributions internationales obligatoires et quatre subsides facultatifs
- Défense : dossiers de fonctionnement
- Beliris :
 - dossiers nécessaires au bon fonctionnement du service (logistique, travaux d'impression, téléphonie et petites dépenses)
 - marché public relatif aux prestations de contrôle technique et de sécurité incendie
 - marché public relatif au contrat de quartier durable "Scheut" à Anderlecht
 - marché public relatif aux prestations de dépollution du site "Couronne" des Casernes à Ixelles
- Sécurité et Intérieur :
 - subventions pour le financement des primes linguistiques payées en 2015 par les institutions et services bruxellois
 - dotations en faveur de la ville de Bruxelles et de la Région Bruxelles-Capitale pour le premier trimestre 2019
 - prolongation d'un contrat de consultance du gestionnaire de serveur et mission de consultance (Séminaire stratégique Collège des présidents)
 - trois états estimatifs (Direction 112 - DG sécurité et prévention - Remboursement des frais de déplacement domicile-lieu de travail)
 - dossier d'engagement des subventions accordées aux centres de formation provinciaux reconnus pour l'organisation des formations pour les services publics de secours
 - marché public relatif au renouvellement du système informatique central du Registre national
- Justice : 18 dossiers - Nouvelles dépenses 2019
- Affaires sociales : marché public relatif à l'achat des modules Deep SecurityTrendMicro
- Asile et Migration : contrats des consultants travaillant sur le projet européen Evibel NG via l'accord-cadre
- Budget :
 - trois dossiers informatiques
 - marché public relatif à la fourniture de distributeurs de boissons et de snacks ainsi que de fontaines à eau sur réseau et avec bouteilles
- Politique scientifique : secrétariat d'Eureka aisbl - Solde de l'hébergement 2018 et contribution belge au budget de fonctionnement du secrétariat pour l'année 2019
- Classes moyennes : engagements provisionnels 2019 concernant les organismes autonomes (Service de sécurité et d'interopérabilité des chemins de fer - Organisme d'enquête sur les accidents et les incidents ferroviaires - Service de régulation du transport ferroviaire - Exploitation de l'aéroport de Bruxelles-National)
- PME : lancement et attribution du marché pour l'organisation annuelle de la Journée de l'artisan

- Agenda numérique :
 - SPF BOSA : obligations contractuelles dans le cadre de l'organisation de la rencontre OCDE des e-leaders, les 19 et 20 septembre 2019
 - douze dossiers de marchés publics pour la Direction générale Transformation digitale du SPF BOSA

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Rue de la Loi 16

1000 Bruxelles

+32 2 287 41 07 +32 2 287 41 92

www.presscenter.org

Pour plus d'informations

[Frédéric Cauderlier](mailto:frederic.cauderlier@premier.fed.be) <frederic.cauderlier@premier.fed.be>

Porte-parole du Premier ministre Charles Michel

+32 476 33 41 84

[Barend Leyts](mailto:barend.leyts@premier.fed.be) <barend.leyts@premier.fed.be>

Porte-parole (NL) du Premier ministre Charles Michel

+32 486 22 68 65

[Aurélie Czekalski](mailto:aurelie.czekalski@premier.fed.be) <aurelie.czekalski@premier.fed.be>

Cellule Communication du Premier ministre Charles Michel

+32 497 432 698

Marché public pour un conseiller juridique chargé d'assister l'État pour tout soutien financier accordé à Dexia

Par Sarah Delafortrie, Christophe Springael
Publié le 26/04/2019

Sur proposition du ministre des Finances Alexander De Croo, le Conseil des ministres a marqué son accord de principe sur le lancement d'un marché public en vue de la désignation d'un conseiller juridique chargé d'assister l'État pour tout soutien financier accordé par ce dernier à Dexia dans le cadre de la crise financière.

L'actuel marché public portant sur la désignation d'un conseiller juridique chargé d'assister l'Etat pour tout soutien financier accordé à Dexia se terminera le 9 juillet 2019. Il convient par conséquent de lancer dès à présent une nouvelle procédure de marché qui couvrira les services de conseils juridiques à réaliser dans ce cadre à partir du 10 juillet 2019 et pour une durée de quatre ans. La procédure choisie est celle de la procédure négociée sans publicité. Outre le fait que le conseiller actuel a su justifier de son expérience, de sa compétence et de sa capacité à exécuter rapidement sa mission de conseil, il détient tout le know-how et la connaissance historique du dossier qui lui permettra de mener à bien cette mission.

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
+32 2 287 41 07 +32 2 287 41 92
www.presscenter.org

Pour plus d'informations

[Tom Meulenbergs](mailto:tom.meulenbergs@decroo.fed.be) <tom.meulenbergs@decroo.fed.be>

Porte-parole de Vice-Premier ministre Alexander De Croo

+32 473 73 33 12

Recrutement de stagiaires judiciaires pour 2019-2020

Par Sarah Delafortrie, Christophe Springael

Publié le 26/04/2019

Sur proposition du ministre de la Justice Koen Geens, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le recrutement de 48 nouveaux stagiaires judiciaires pour 2019-2020. Il s'agit de 24 places néerlandophones et de 24 places francophones.

Le nombre de places tient compte des restrictions budgétaires actuelles, des projections du nombre des nominations de base et du fait qu'une nomination ne peut intervenir qu'après une proposition motivée de la commission de nomination et de désignation compétente du Conseil supérieur de la Justice.

La proposition de 48 stagiaires judiciaires vise à répondre au besoin sur le terrain.

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Rue de la Loi 16

1000 Bruxelles

+32 2 287 41 07 +32 2 287 41 92

www.presscenter.org

Pour plus d'informations

[Sieghild Lacoere](mailto:sieghild.lacoere@just.fgov.be) <sieghild.lacoere@just.fgov.be>

Porte-parole du ministre Koen Geens

+32 475 50 55 50

Appui de la Défense à la police intégrée en vue d'assurer des missions de surveillance

Par Sarah Delafortrie, Christophe Springael
Publié le 26/04/2019

Sur proposition du ministre de la Sécurité et de l'Intérieur Pieter De Crem et du ministre de la Défense Didier Reynders, le Conseil des ministres a approuvé le maintien du déploiement de militaires sur le terrain, dans le cadre du protocole d'accord relatif à l'appui de la Défense au service de police intégré en vue d'assurer des missions de surveillance.

L'Organe de coordination pour l'analyse de la menace (OCAM) a effectué une nouvelle analyse de la menace le 22 avril 2019. Le niveau de menace est maintenu au niveau 2. Un certain nombre de cibles potentielles sont en outre maintenues au niveau 3.

L'appui de la Défense est maintenu à un maximum de 550 militaires pour une période d'un mois, du 3 mai au 2 juin 2019. Ce nombre tient par ailleurs compte d'une capacité de réserve susceptible d'être déployée immédiatement.

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
+32 2 287 41 07 +32 2 287 41 92
www.presscenter.org

Pour plus d'informations

[Erik Eenaerts](mailto:erik.eenaerts@decrem.belgium.be) <erik.eenaerts@decrem.belgium.be>

Porte-parole du ministre Pieter De Crem

+32 477 54 75 03

[David Maréchal](mailto:david.marechal@reynders.fed.be) <david.marechal@reynders.fed.be>

Porte-parole (F) du Vice-Premier ministre Didier Reynders

+32 2 501 38 45

+32 478 42 19 15

[John Hendrickx](mailto:john.hendrickx@reynders.fed.be) <john.hendrickx@reynders.fed.be>

Porte-parole (N) du Vice-Premier ministre Didier Reynders

+32 2 501 39 20

+32 494 57 79 65

Intervention de Finexpo dans deux demandes de crédit à l'exportation

Par Sarah Delafortrie, Christophe Springael
Publié le 26/04/2019

Sur proposition du ministre chargé du Commerce extérieur Kris Peeters, le Conseil des ministres a approuvé deux demandes de crédit à l'exportation.

Il s'agit de :

- un don pour première exportation d'un produit innovant par une PME dans le cadre d'un projet de livraison d'éoliennes avec batterie de stockage aux Philippines
- un don pour première exportation d'un produit innovant par une PME dans le cadre d'un projet de livraison d'unités de désinfection d'eau au Sénégal

Finexpo étudie les dossiers introduits par les entreprises et/ou les banques qui sollicitent un soutien public sur un crédit à l'exportation. L'intervention de Finexpo concerne les entreprises qui exportent des biens d'équipement et des services connexes. Elle porte sur les conditions du financement du crédit qui accompagne la fourniture des équipements et des services : elle permet soit de réduire soit de stabiliser le coût du financement mis à disposition par les banques. Les possibilités d'intervention de Finexpo dépendent du pays d'exportation.

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
+32 2 287 41 07 +32 2 287 41 92
www.presscenter.org

Pour plus d'informations

[Miet Deckers](mailto:miet.deckers@peeters.fed.be) <miet.deckers@peeters.fed.be>

Porte-parole du Vice-Premier ministre Kris Peeters

+32 475 76 65 26

[Didier Deweerdt](mailto:didier.deweerd@peeters.fed.be) <didier.deweerd@peeters.fed.be>

Porte-parole du Vice-Premier ministre Kris Peeters

+32 473 86 16 36

Modification des statuts d'APETRA

Par Sarah Delafortrie, Christophe Springael

Publié le 26/04/2019

Sur proposition de la ministre de l'Energie Marie Christine Marghem, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui vise à modifier les statuts d'APETRA.

APETRA est l'organe responsable de la détention et de la gestion des stocks obligatoires de produits pétroliers à utiliser en cas de crise pétrolière. Le projet prévoit d'adapter la fréquence à laquelle l'assemblée générale d'APETRA doit être organisée. Par ailleurs, il prévoit également la prise en compte de la dissolution de l'asbl Union pétrolière belge (UPB) et la reprise de ses activités par l'asbl Fédération belge des négociants en combustibles et carburants (BRAFCO).

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Projet d'arrêté royal modifiant l'annexe de l'arrêté royal du 15 juin 2006 visant à l'approbation des statuts d'APETRA

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Rue de la Loi 16

1000 Bruxelles

+32 2 287 41 07 +32 2 287 41 92

www.presscenter.org

Pour plus d'informations

[Bernard Van Hecke](mailto:bernard.vanhecke@marghem.fed.be) <bernard.vanhecke@marghem.fed.be>

Porte-parole de la ministre Marie Christine Marghem

+32 475 44 34 26

Appui à la Défense luxembourgeoise dans le cadre de Explosive Ordnance Disposal

Par Sarah Delafortrie, Christophe Springael
Publié le 26/04/2019

Sur proposition du ministre de la Défense Didier Reynders, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'exécution de l'appui Explosive Ordnance Disposal (EOD) au profit de la Défense luxembourgeoise.

La Défense belge a repris temporairement les interventions *Conventional Munition Disposal* (CMD) sur le territoire national luxembourgeois. CMD est une reponsabilité de la Défense luxembourgeoise qui consiste en l'enlèvement et la destruction de munitions qui ont leur origine dans la première ou deuxième guerre mondiale. La Défense Luxembourgeoise a demandé récemment une demande d'appui supplémentaire pour combler cette lacune opérationnelle sur le plan CMD. La Défense belge assurera cet appui par la mise à disposition d'une équipe SEDEE entre le 1er mai et le 31 décembre 2019.

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
+32 2 287 41 07 +32 2 287 41 92
www.presscenter.org

Pour plus d'informations

[David Maréchal](mailto:david.marechal@reynders.fed.be) <david.marechal@reynders.fed.be>

Porte-parole (F) du Vice-Premier ministre Didier Reynders

+32 2 501 38 45
+32 478 42 19 15

[John Hendrickx](mailto:john.hendrickx@reynders.fed.be) <john.hendrickx@reynders.fed.be>

Porte-parole (N) du Vice-Premier ministre Didier Reynders

+32 2 501 39 20
+32 494 57 79 65

Etude préliminaire pour l'organisation de la 26e conférence des Nations unies sur les changements climatiques

Par Sarah Delafortrie, Christophe Springael
Publié le 26/04/2019

Sur proposition du ministre de l'Economie Kris Peeters et de la ministre de l'Environnement Marie Christine Marghem, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'exécution d'une étude préliminaire pour l'organisation de la 26e conférence des parties à la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

La convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques a été adoptée en 1992 lors du Sommet de Rio. Chaque année, les parties de la convention se réunissent lors de la Conférence des parties (COP). La candidature de la Belgique à l'organisation de la COP26 en 2020 a été proposée au Comité de concertation le 27 mars 2019, à l'initiative du gouvernement wallon. Le gouvernement fédéral a proposé de financer une étude préliminaire et d'ouvrir le cofinancement de cette étude aux régions qui veulent s'y associer.

Cette étude préliminaire comprend les volets suivants :

- le coût de l'organisation
- les aspects organisationnels et la faisabilité
- les effets de retour sur l'économie

Une task force officielle est créée pour superviser la préparation et la mise en oeuvre de cette étude préliminaire. Elle a pour mission de :

- identifier tous les éléments utiles dont disposent les administrations elles-mêmes
- indiquer si elle considère qu'une étude externe est nécessaire
- établir un éventuel cahier des charges pour un marché public
- superviser la mise en oeuvre de cette étude

La task force devra remettre au gouvernement les résultats de ses travaux endéans le mois.

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
+32 2 287 41 07 +32 2 287 41 92
www.presscenter.org

Pour plus d'informations

[Bernard Van Hecke](mailto:bernard.vanhecke@marghem.fed.be) <bernard.vanhecke@marghem.fed.be>

Porte-parole de la ministre Marie Christine Marghem

+32 475 44 34 26

[Miet Deckers](mailto:miet.deckers@peeters.fed.be) <miet.deckers@peeters.fed.be>

Porte-parole du Vice-Premier ministre Kris Peeters

+32 475 76 65 26

[Didier Deweerdt](mailto:didier.deweerd@peeters.fed.be) <didier.deweerd@peeters.fed.be>

Porte-parole du Vice-Premier ministre Kris Peeters

+32 473 86 16 36

Monitoring fédéral du risque de dépassement des crédits de personnel

Par Sarah Delafortrie, Christophe Springael
Publié le 26/04/2019

Sur proposition de la ministre du Budget et de la Fonction publique Sophie Wilmès, le Conseil des ministres a pris acte des rapports de monitoring du risque de dépassement des crédits de personnel, sur base de décembre 2018.

Il s'agit des résultats :

- du rapport de réalisation des crédits de personnel 2018
- du rapport de monitoring du risque du dépassement des crédits de personnel - Projection 2019 et 2020

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
+32 2 287 41 07 +32 2 287 41 92
www.presscenter.org

Pour plus d'informations

[Steve Detry](mailto:steve.detry@wilmes.fed.be) <steve.detry@wilmes.fed.be>

Porte-parole de la ministre Sophie Wilmès

+32 473 56 77 04

Mise à disposition des fonctionnaires des administrations fiscales pour la police fédérale dans le cadre de la lutte contre la criminalité économique et financière

Par Sarah Delafortrie, Christophe Springael
Publié le 26/04/2019

Sur proposition du ministre des Finances Alexander De Croo, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 23 janvier 2007 déterminant les modalités de la mise à disposition de la police fédérale, des fonctionnaires des administrations fiscales aux fins de l'assister dans la lutte contre la criminalité économique et financière.

Le projet vise à adapter l'arrêté royal du 23 janvier 2007 aux changements intervenus au sein du SPF Finances, à savoir l'introduction des nouvelles carrières et la nouvelle structure du département. En outre, à la demande du ministre de l'Intérieur, une disposition a été prise prévoyant l'octroi d'une carte de légitimation aux agents mis à disposition.

Le projet est soumis à la négociation syndicale et sera ensuite transmis pour avis au Conseil d'Etat.

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
+32 2 287 41 07 +32 2 287 41 92
www.presscenter.org

Pour plus d'informations

[Tom Meulenbergs](mailto:tom.meulenbergs@decroo.fed.be) <tom.meulenbergs@decroo.fed.be>
Porte-parole de Vice-Premier ministre Alexander De Croo
+32 473 73 33 12

Renouvellement du mandat de l'administrateur général de l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé

Par Sarah Delafortrie, Christophe Springael
Publié le 26/04/2019

Sur proposition de la ministre de la Santé publique Maggie De Block, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui renouvelle le mandat de l'administrateur général de l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé (AFMPS).

Le mandat du titulaire de la fonction de management d'administrateur général de l'AFMPS, Xavier De Cuyper, est renouvelé à partir du 1er mai 2019 pour une période de six ans.

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
+32 2 287 41 07 +32 2 287 41 92
www.presscenter.org

Pour plus d'informations

[Audrey Dorigo](mailto:audrey.dorigo@minsoc.fed.be) <audrey.dorigo@minsoc.fed.be>

Porte-parole de la ministre Maggie De Block

+32 475 77 84 03

[Jelle Boone](mailto:Jelle.Boone@minsoc.fed.be) <Jelle.Boone@minsoc.fed.be>

Porte-parole de la ministre Maggie De Block

0499 14 26 99

Renouvellement de la désignation du gestionnaire du réseau d'électricité

Par Sarah Delafortrie, Christophe Springael
Publié le 26/04/2019

Sur proposition de la ministre de l'Energie Marie Christine Marghem, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté ministériel renouvelant la désignation du gestionnaire du réseau d'électricité.

La désignation de la SA Elia System Operator est renouvelée pour une nouvelle période de vingt ans dès le 17 septembre 2022.

Projet d'arrêté ministériel portant le renouvellement de la désignation du gestionnaire du réseau conformément à l'article 10 de la loi du 29 avril 1999 relative à l'organisation du marché de l'électricité

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
+32 2 287 41 07 +32 2 287 41 92
www.presscenter.org

Pour plus d'informations

[Bernard Van Hecke](mailto:bernard.vanhecke@marghem.fed.be) <bernard.vanhecke@marghem.fed.be>
Porte-parole de la ministre Marie Christine Marghem
+32 475 44 34 26

Programme de stabilité de la Belgique 2019-2022

Par Sarah Delafortrie, Christophe Springael
Publié le 26/04/2019

Sur proposition du Premier ministre Charles Michel, du ministre des Finances Alexander De Croo et de la ministre du Budget Sophie Wilmès, le Conseil des ministres a pris acte du Programme de stabilité de la Belgique 2019-2022.

Le Programme de stabilité belge fixe les orientations et les objectifs de la politique budgétaire pour la période 2019-2022. Il est à lire conjointement avec le Programme national de réforme. Les deux programmes font office de plan budgétaire national à moyen terme.

Au vu de l'approche des élections de mai, le Programme de stabilité consiste en une trajectoire indicative, tant en ce qui concerne l'objectif budgétaire global que la répartition des objectifs entre les différents niveaux de pouvoirs.

L'élaboration du Programme de stabilité 2019-2022 s'appuie sur l'avis de la section "Besoins de financement des pouvoirs publics" du Conseil supérieur des Finances. Le Programme vise à atteindre l'équilibre structurel en 2021 pour l'ensemble des différents niveaux de pouvoirs en suivant une trajectoire qui tient compte de l'octroi de la clause de flexibilité pour les réformes structurelles, comme le préconise le Conseil supérieur des Finances.

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
+32 2 287 41 07 +32 2 287 41 92
www.presscenter.org

Pour plus d'informations

[Frédéric Cauderlier](mailto:frederic.cauderlier@premier.fed.be) <frederic.cauderlier@premier.fed.be>

Porte-parole du Premier ministre Charles Michel

+32 476 33 41 84
[Barend Leyts](mailto:barend.leyts@premier.fed.be) <barend.leyts@premier.fed.be>

Porte-parole (NL) du Premier ministre Charles Michel

+32 486 22 68 65
[Aurélie Czekalski](mailto:aurelie.czekalski@premier.fed.be) <aurelie.czekalski@premier.fed.be>

Cellule Communication du Premier ministre Charles Michel

+32 497 432 698
[Tom Meulenbergs](mailto:tom.meulenbergs@decroo.fed.be) <tom.meulenbergs@decroo.fed.be>

Porte-parole de Vice-Premier ministre Alexander De Croo

+32 473 73 33 12
[Steve Detry](mailto:steve.detry@wilmes.fed.be) <steve.detry@wilmes.fed.be>

Porte-parole de la ministre Sophie Wilmès

+32 473 56 77 04